



## AGENCE URBAINE D'ESSAOUIRA

## Bulletin d'information

## URBA-ACTU

## Dans ce numéro :

FÉDÉRATION DES AGENCES URBAINES AU MAROC. UN FOCUS SUR LES AUTORISATIONS EN MATIÈRE D'URBANISME

FÈS/RESTAURATION DE LA MÉDINA: LE MUSÉE VIVANT RESSUSCITÉ

GUELMIM: UN PLAN DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT URBAIN DU LITTORAL EN PROJET

ZÉRO MIKA: LES IRES ALTERNATIVES

BENABDELLAH : 7 MMDH POUR RÉHABILITER LES HABITATIONS MENAÇANT RUINE AU MAROC

ETUDE DU «GROUPE CFAO» 92% DES MAROCAINS SONT PROPRIÉTAIRES DE LEUR LOGEMENT

LES DERNIERS NUMÉROS DU BULLETIN OFFICIEL

AGENDA

### PREMIÈRE RÉUNION DU COMITÉ DE SUIVI DU DIALOGUE SUR LES POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme-pays conclu entre le Maroc et l'Organisation de coopération et de développement économique OCDE, le ministère de l'Urbanisme et de l'aménagement du territoire a organisé mardi dernier à Rabat la première réunion du comité consultatif chargé du suivi du dialogue sur les politiques de développement territorial. Notons que ce dialogue qui place la question du «développement territorial» au cœur des préoccupations majeures des deux parties porte sur quatre priorités, à savoir la métropolisation et ses enjeux en matière de politique publique, les liens urbain-rural, le renforcement des capacités en matière de production, d'usage et de

gouvernance des indicateurs territoriaux et l'accompagnement vers l'adhésion du Maroc à la recommandation de l'OCDE sur l'investissement public efficace entre les niveaux de gouvernement.

Selon le ministre de l'Urbanisme et de l'aménagement du territoire, ce dialogue constitue une plate-forme d'échange et de formulation d'approches adaptées aux dynamiques et politiques publiques engagées, afin de répondre à l'ensemble des défis en termes de développement urbain, de croissance économique, d'inclusion sociale, de connectivité, de mobilité urbaine et d'enjeux climatiques. Il est

également l'occasion de partager, entre les différents pays membres de l'OCDE, les expériences réussies ainsi que les mesures des performances et les mécanismes de gouvernance entrepris en faveur d'un développement territorial résilient, inclusif et durable, tout en consolidant la compétitivité internationale. L'importance de ce dialogue n'est pas à démontrer pour le Royaume, car à l'instar des pays du monde, le Maroc fait face à une urbanisation soutenue qui a atteint en 2014 le taux de 65% (urbains et périurbains) et atteindra les 75% en 2035...

Source: [lematin.ma](http://lematin.ma)

Catégorie > [Urbanisme](#)

### SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT POUR PROMOUVOIR LA FORMATION, L'ENSEIGNEMENT ET LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Cette convention, qui s'inscrit dans le cadre des principes adoptés par la Charte nationale de l'éducation et de la formation, a pour objectif de définir le contenu, les conditions et les modalités de développement de la coopération et du partenariat dans les domaines d'intérêt commun et dans différentes disciplines entre l'université et les écoles et instituts mentionnés, notamment les domaines de la formation, l'enseignement, la recherche scientifique et les techniques dans les disciplines de l'architecture, du patrimoine, de l'urbanisme, du paysage, du génie civil, du génie

rural, du génie urbain, de l'environnement, minier, géologique, énergétique, et tout autre domaine de compétences des parties, ainsi que leurs disciplines connexes..

[...] S'exprimant à cette occasion, le ministre de l'Urbanisme et de l'aménagement du territoire, Driss Merroun, a indiqué que la signature de cette convention rentrait dans le cadre de la mise en œuvre des hautes Directives royales contenues dans le Discours de Sa Majesté le Roi adressé à la Nation le 20 août

2012, à l'occasion du 59e anniversaire de la Révolution du Roi et du peuple, notamment celles portant sur la formation et l'enseignement. Elle vise à renforcer les liens de coopération et de partenariat entre les différentes parties signataires et l'échange d'expériences dans différents domaines, ce qui permettra d'encourager l'innovation et l'ouverture sur l'environnement socioprofessionnel....

Une convention de partenariat a été signée hier à Rabat entre l'Université Mohammed V de Rabat, l'Institut agronomique et vétérinaire Hassan II (IAV), l'École Mohammadia d'ingénieurs (EMI), l'École Hassania des travaux publics (EHTP), l'École nationale supérieure des mines de Rabat (Mines Rabat), l'Institut national d'aménagement et d'urbanisme (INAU) et l'École nationale d'architecture (ENA).

Source: [lematin.ma](http://lematin.ma)

Catégorie > [Formation](#)

## FÉDÉRATION DES AGENCES URBAINES AU MAROC, UN FOCUS SUR LES AUTORISATIONS EN MATIÈRE D'URBANISME

Dans le cadre de son plan stratégique 2015-2017, et compte tenu de son rôle en matière de co-construction des politiques publiques urbaines en partenariat avec le Ministère de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire, la Fédération des Agences Urbaines au Maroc MAJAL a organisé, à Rabat, le samedi 4 juin 2016, en concertation avec le Ministère, un atelier thématique relatif à l'évaluation de la mise en œuvre du règlement général de construction (RGC) fixant la forme et les conditions de délivrance des autorisations en matière d'urbanisme.

Cet atelier, qui a regroupé les directeurs des Agences urbaines, les responsables de la gestion urbaine au sein de ces Agences, ainsi que certains responsables du Ministère intervient après environ trois ans de l'entrée en vigueur du RGC qui a pour finalité de contribuer à l'amélioration de l'environnement des affaires et à la promotion de l'investissement ainsi qu'à la consolidation des règles de bonne gouvernance dans le domaine de l'urbanisme.

Dans son mot d'ouverture des travaux de cet atelier Mme Khaddouj Guenou, présidente de MAJAL a insisté sur les objectifs attendus à savoir qu'il s'agit d'un bilan d'étape après

trois années de pratique sur le terrain. Mme Guenou a également souligné la nécessité de réussir ce chantier qui vise à asseoir de nouvelles bases de gouvernance en urbanisme et que tous les efforts doivent converger vers sa réussite.

Monsieur Toufik BENALI, directeur de l'urbanisme a pour sa part rappelé le contexte de l'adoption du décret instituant le RGC marqué par l'adoption de la Nouvelle Constitution en Juillet 2011 et la consécration de certains grands principes caractérisant l'Etat de droit tels que la reddition des comptes, les questions de gouvernance.

Les interventions qui ont eu lieu par la suite ont insisté sur Le rôle

déterminant des agences urbaines, en tant que composante du paysage institutionnel local, dans le processus de la nouvelle organisation définie par le RGC et particulièrement dans l'accompagnement et l'encadrement techniques des communes et l'animation du développement territorial d'une manière générale.

Les intervenants ont souligné, également, que le RGC a beaucoup de points forts et a exercé un impact important sur plusieurs aspects de la gouvernance de l'urbanisme au niveau territorial et sur la dynamisation du climat des affaires...

Source: [Int.ma](http://Int.ma)

Catégorie > [Urbanisme](#)

## FÈS/RESTAURATION DE LA MÉDINA: LE MUSÉE VIVANT RESSUSCITÉ

- ⇒ La cité idrisside a retrouvé son lustre d'antan à l'initiative du Roi
- ⇒ Médersas, foundouks, souks... 26 monuments restaurés à l'identique
- ⇒ Une visite royale attendue

Dar Lazrak, Dar Dmana, Dar Moukit, médersas Seffarine et Al Mesbahia, hammam Ibn Abbad, ex-agence Bank Al-Maghreb, foundouks et bien d'autres édifices parmi les 26 monuments historiques (MH) de la médina de Fès, fraîchement restaurés, rouvriront leurs portes cette semaine. Dimanche, à l'heure où nous mettions sous presse, les responsables de l'Agence régionale de développement et de restauration (Ader-Fès) mettaient les dernières retouches, avant l'inauguration royale prévue le lundi 13 juin en soirée, après la prière des «Taraouih». La veille, la mobilisation des agents de l'autorité locale était palpable. Fouad Serrhini, directeur de l'Ader, le pacha de la médina et

plusieurs caïds et moqaddems ont dû passer une nuit blanche. Ils ont battu le pavé afin de préparer la visite du Souverain, tant attendu, par habitants et commerçants. Côté travaux, les dernières retouches consistaient en l'installation de quelque 500 nouvelles portes de commerces en bois de cèdre peint à l'huile de lin, en remplacement de celles en fer ou encore la rénovation et le décapage d'anciennes portes en bois. L'idée étant d'avoir une seule identité visuelle au niveau de tous les commerces de la médina, du pont «Lakhrachfiyyine» à Bab Boujloud, en passant par Bab Sid El Awwad, Terrafine, Bab Sensla, Rass Cherratine, El Mechatine, El Kettanine, Sagha et bien d'autres souks et marchés. Lesquels mettent en valeur désormais la noblesse du bois et matériaux

utilisés.

Dans le cadre de ce programme également, près de 300 auvents traditionnels ont été posés pour des commerces, les murs peints, les lumineuses installées, et les toitures en bois posées. Ceci, afin d'améliorer l'environnement des MH de la médina, et d'en faire «un musée vivant» qui permet le voyage dans l'histoire. Un voyage devenu possible à l'initiative du Souverain qui a veillé à la mobilisation des fonds nécessaires à la refondation de la cité idrisside, classée patrimoine universel de l'Unesco depuis 35 ans...

Source: [leconomiste.com](http://leconomiste.com)

Catégorie > [Aménagement et mise à niveau urbaine](#)

## GUELMIM: UN PLAN DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT URBAIN DU LITTORAL EN PROJET

Ce document fixera les axes de priorité, les choix et les options d'aménagement qui doivent régir le développement et l'organisation future des territoires concernés.

L'Agence urbaine de Guelmim se penchera dans les semaines qui viennent sur un plan directeur d'aménagement urbain du littoral de Sidi Ifni, de Guelmim et de Tan Tan. La réalisation de ce plan rentre dans le cadre du contrat des objectifs conclus entre l'Agence et le ministère de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire au titre de l'année 2016, afin d'arrêter la vision du développement urbain des entités littorales concernées, en accompagnement aux projets potentiels, notamment les grands projets touristiques. Ce document fixera les axes de priorité, les choix et les options d'aménagement qui doivent régir le développement et l'organisation future des territoires concernés.

C'est un outil prospectif s'étalant sur une période de 20 à 25 ans qui dans ses phases de mise en œuvre doit s'inscrire dans une logique de projets. Il tend vers plus de cohérence puisqu'il aborde toutes les politiques sectorielles de manière transversale et complémentaire, la consécration des principes de développement, d'aménagement et d'urbanisme durables qui allient la croissance économique, le progrès social, l'équilibre spatial et la protection de l'environnement.

Le plan contribuera d'une part à la valorisation et l'intégration des espaces côtiers dans leur environnement, et d'autre part à la maîtrise de la composante spatiale en vue d'anticiper toute

urbanisation non contrôlée de ces zones sensibles. D'ailleurs, cette partie du littoral atlantique marocain a connu ces dernières années une forte pression due à une concentration humaine et des activités économiques et touristiques. De plus en plus convoités, ces espaces littoraux subissent différentes formes de dégradation qui apparaissent essentiellement à travers une urbanisation anarchique et tentaculaire des côtes, une altération des tissus urbains balnéaires, une dénaturation et une insalubrité des plages et une pollution de la mer en raison d'une transgression des normes de protection de l'environnement....

Source: [aujourd'hui.ma](http://aujourd'hui.ma)

Catégorie > [Aménagement et mise à niveau urbaine](#)

## ZÉRO MIKA: LES 1RES ALTERNATIVES

A partir du 1er juillet, une série de produits viendra se substituer à l'offre de sac plastique classique. Ainsi, le papier emballage remplacera le plastique à usage unique. D'autres articles tels que les sacs tissés, les cabas ou encore le chariot de course viennent en alternative (Ph. CMJC)

«Quand vous demandez à un enfant marocain de vous dessiner un arbre, il vous en dessine un avec des sacs en plastique», lance d'emblée sur un ton ironique Moulay Hafid Elalami, ministre du Commerce et de l'Industrie. Une sortie qui intervient à la veille de l'entrée en vigueur de la loi (n°77-15) en faveur de l'abolition des sacs en plastique. Le ministre a dévoilé la feuille de route pour assurer une transition fluide vers un sachet 100% respectueux de l'environnement. Objectif: inciter les consommateurs à adopter un certain nombre de bonnes pratiques visant à bannir le recours aux sacs plastiques. A partir du 1er juillet, le papier emballage se substituera au sac plastique à usage unique dans la grande distribution et chez le commerce de proximité. Les tupperware en verre remplaceront les sacs pour des usages de congélation d'aliments. D'autres articles prendront également le relais tels

que les sacs tissés, les cabas ou encore le chariot de course. Ce qui annonce une pléthore d'opportunités et de marchés à prendre par les industriels, coopératives, artisans... A l'heure où la grande distribution se prépare à bannir définitivement les sachets en plastique, rien n'a encore été entrepris auprès des petits commerçants (épiciers, bouchers, poissonniers, marchands de fruits et légumes...). Pourtant, les propos du ministre sont sans équivoque: «Toute la logistique de distribution est prête». Tout le défi est de sensibiliser les commerçants et les ménages pour déployer l'alternative au plastique à plus grande échelle. En attendant la généralisation des produits de substitution, les consommateurs sont appelés à retrouver d'anciennes habitudes, telles que l'utilisation des paniers traditionnels pour combler le vide laissé par le sachet plastique. Selon le ministère de l'Industrie, les besoins en sacs papier sont estimés entre 8 à 9 milliards d'unités

(déterminés sur la base d'un benchmark). Les sacs isothermes et ceux destinés à la congélation sont en revanche épargnés. Car, rappelons-le, la mesure concerne l'intégralité des sacs en plastique à l'exception de ceux destinés aux secteurs agricole et industriel ainsi qu'à la collecte des déchets ménagers. Pour accompagner les opérateurs de la filière plasturgie à s'aligner sur les nouvelles exigences, l'Etat consacre une enveloppe de 200 millions de DH. Un dispositif destiné principalement à la reconversion des acteurs du secteur formel. Une batterie de mesures est en effet prévue dans le contrat cadre dont le but est de s'aligner sur les exigences normatives en matière de production d'emballage de remplacement...

Source: [leconomiste.com](http://leconomiste.com)

Catégorie > [Environnement Urbain](#)

## BENABDELLAH : 7 MMDH POUR RÉHABILITER LES HABITATIONS MENAÇANT RUINE AU MAROC

Le coût de la résolution du problème de l'habitat menaçant ruine recensé au Maroc s'élève à 7 milliards de dirhams, a indiqué, jeudi à Rabat, le ministre de l'Habitat et de la politique de la ville, Mohamed Nabil Benabdellah.

« Le ministère ne dispose pas actuellement de ces financements, mais ils peuvent être mobilisés » dans l'avenir, a-t-il ajouté à l'ouverture d'un colloque sur « L'habitat menaçant ruine : données, expériences et approches », organisé par le secrétariat général du Conseil national de l'Habitat.

Ce secteur a besoin aussi de compétences et d'entreprises spécialisées, a-t-il relevé, notant qu'une « approche différente » a été instaurée ces dernières années en matière de gestion de cette problématique et qu'« il convient de l'élargir ».

Cette problématique, a-t-il expliqué, couvre la mobilisation des ressources nécessaires, le recensement des logements menaçant ruine, l'association des habitants, le recours aux compétences existantes et la transformation de cette expérience en une opération génératrice de revenus pour les ménages du tissu antique.

De son côté, le Directeur de l'Habitat au ministère de l'Habitat et de la Politique de

la Ville, Ahmed Daoudi, a indiqué que l'habitat menaçant ruine est localisé dans trois types d'agglomérations : les logements historiques dans les médinas, les habitations délabrées et dégradées et l'habitat clandestin.

Les approches adoptées il y a quelques années ont permis la réhabilitation de 4086 habitations à risque sur un total de 43.000 constructions, a-t-il dit, notant que le ministère se penche sur le traitement des cas de 9068 bâtisses menaçant ruine pour un financement de 2,2 milliards de DH, couvrant 14.000 ménages.

M. Daoudi a indiqué qu'un nouveau programme a été élaboré visant la réhabilitation de 17.000 constructions à court

terme et que des contrats viennent d'être conclus au sujet de 21.000 autres habitations menaçant ruine pour la période 2017-2018.

Cette rencontre, qui vise à enrichir les débats à propos des problèmes des bâtisses menaçant ruine dans la perspective de l'élaboration d'une stratégie d'intervention, est la première de la série des « Jeudis de l'Habitat » que compte organiser le ministère autour des questions de l'habitat, de la construction et de la promotion immobilière.

Source: [Int.ma](http://Int.ma)

Catégorie > [Logement et Habitat](#)

## ETUDE DU «GROUPE CFAO» 92% DES MAROCAINS SONT PROPRIÉTAIRES DE LEUR LOGEMENT

Quelque 92% des Marocains sont propriétaires de leur logement, selon les résultats d'une étude du «Groupe CFAO» sur les classes moyennes en Afrique, rendus publics à Abidjan.

Intitulée «les classes moyennes en Afrique, quelle réalité, quels enjeux», cette étude qui s'est déroulée au cours du 1er semestre 2015, est le fruit d'un partenariat entre l'institut de Sondage «IPSOS» et le cabinet de conseil «BearingPoint». Selon cette étude, 92% des Marocains sont propriétaires de leur logement. «Au Maroc, le domicile est une vitrine témoignant du niveau de vie de la famille. Elle y investit beaucoup d'argent (...)», précise cette étude, dont le contenu a été relayé mardi par des médias locaux.

Le projet d'ONU-Habitat au Maroc porte sur l'amélioration du logement et des taudis, en ligne avec le programme Villes Sans Bidonvilles du gouvernement.

Ce projet a été créé à la demande d'Al Omrane, afin d'implémenter le Programme de Villes sans Bidonvilles (VSB), ayant pour objectif d'améliorer l'intégration sociale et urbaine. Organisé par le ministère de l'Habitat et de la Politique de la Ville conjointement avec ONU-Habitat, ce forum placé sous le thème "politiques urbaines et développement durable", se veut une contribution au processus

préparatoire de la troisième Conférence des Nations Unies sur le Logement et le Développement Urbain Durable (ODD 11 Habitat III, qui se tiendra à Quito, Equateur (17-21 octobre 2016), à l'échelle globale, et une participation active au traitement de la problématique de la ville, de son développement et de sa durabilité en Afrique, à l'échelle régionale.

Il ambitionne d'autre part d'inscrire la démarche du Maroc en matière d'établissements humains en phase avec le Nouvel Agenda Urbain tel qu'il sera adopté par la communauté internationale à Habitat III, et

de promouvoir l'Agenda post-2015 reflété dans les Objectifs de Développement Durable (ODD), en particulier l'ODD 11 (Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables). Cette manifestation a également pour objectif de traiter de la durabilité des villes en prenant en compte la problématique du changement climatique, au vu des recommandations de la COP21 (Paris, décembre 2015) et en prévision de la COP22 qu'accueillera le Maroc en novembre 2016...

Source: [lematin.ma](http://lematin.ma)

Catégorie > [Logement et Habitat](#)

## Les derniers numéros du bulletin officiel

### Les derniers numéros Juin 2016:

[BO N°6470 du 02 Juin 2016](#)

[BO N°6471 du 06 Juin 2016](#)

[BO N°6472 du 09 Juin 2016](#)

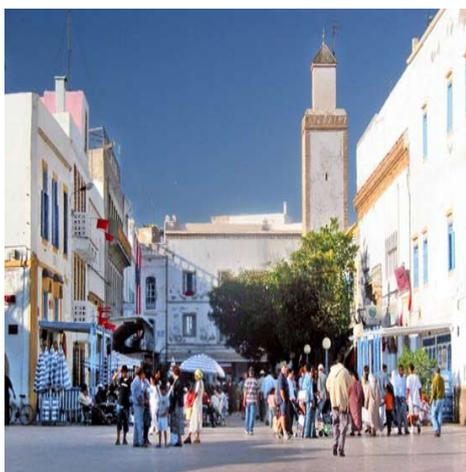
[BO N°6472 bis du 09 Juin 2016](#)

[BO N°6473 du 13 Juin 2016](#)

[BO N°6474 du 16 Juin 2016](#)

[BO N°6475 du 20 Juin 2016](#)

## AGENDA



Journées Culturelles du Portugal à Essaouira

9 AU 13 JUILLET 2016, DAR SOURI

Ateliers apprentis artistes à l'Institut Français d'Essaouira

DU LUNDI 11 JUILLET AU VENDREDI 29 JUILLET À INSTITUT  
FRANÇAIS D'ESSAOUIRA

Lectures de contes pour enfants à Essaouira

LES 15/06, 29/06 AU CENTRE CULTUREL DAR SOURI

Double Expo de Ben Ali à Essaouira

DU 15 JUILLET AU 4 SEPTEMBRE 2016 À SOFITEL ESSAOUIRA

MOGADOR GOLF & SPA

Pour nous faire part de vos questions, suggestions ou remarques adressez nous un message à:  
[aue.veille@gmail.com](mailto:aue.veille@gmail.com)

## تابعونا على أهم مواقع التواصل الاجتماعي



لقراءة هذه الرموز، يجب التوفر على :

- 1 - هاتف محمول مزود بكاميرا
- 2 - الربط بشبكة الانترنت
- 3 - برنامج معلوماتي مجاني لقراءة الرموز

طريقة قراءة هذه الرموز :

- قم بتحميل البرنامج المعلوماتي المجاني الملائم لهاتفك المحمول، مثل : Scan أو Mobile Tag, i-nigma
- شغل البرنامج وقم بمسح الرمز باستخدام كاميرا الهاتف

123، تجزئة المستقبل، ص.ب.: 409،  
الصويرة الرئيسية  
الهاتف : 37 40 47 24 5 (212 +)  
الفاكس : 38 40 47 24 5 (212 +)

[www.auessauira.ma](http://www.auessauira.ma)



\* نالت الوكالة الحضرية للصويرة الجائزة الثانية للأمم المتحدة للخدمة العمومية لسنة 2013 لمنطقة «إفريقيا»  
ولفئة «المقاربات الحكومية الشمولية في عصر المعلومة»



الوكالة الحضرية للصويرة  
ⵜⴰⵎⴻⵔⴰⵏⵜ ⵜⴰⵎⴻⵔⴰⵏⵜ | ⵏ ⵏⵓⵔⵓⵔⴰ  
AGENCE URBAINE D'ESSAOUIRA

### Agence Urbaine d'Essaouira

123, Lotissement AL Mostakbal BP 409 Essaouira,  
44000 Maroc

Téléphone: 0524 78 57 37/ 0524 47 40 37

Fax: 0524 47- 40- 38

[www.auessauira.ma](http://www.auessauira.ma)

KHECHNI Mina, Informatiste à  
Agence Urbaine d'Essaouira  
[m.khechni@gmail.com](mailto:m.khechni@gmail.com)